

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES.-

La commission communale présidée par Monsieur Jean DONY, assisté de Messieurs WITKOWSKI, DIVOUX et VALENTIN, s'est réunie dimanche 23 Juin à 10 heures pour juger sur place et attribuer les prix alloués par la municipalité.

Après en avoir longuement délibéré, le jury s'est prononcé pour le classement suivant:

1ère et 2ème catégorie (maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral installé sur la voie publique) (1)

- 1er prix:	URIOT Pierre	35 francs
- 2ème prix:	OTIN René	20 francs
- 3ème prix :	HOFFMANN Léon	15 francs
- 4ème prix:	DURAND André	10 francs
- 5ème prix:	SERRIERE André	10 francs

4ème catégorie (fenêtres et murs) (2)

- 1er prix:	BARP Pierre	35 francs
- ex-aequo:	JACQUEL Albert	35 francs
- 3ème prix:	KALTENBACH Pierre	20 francs
- 4ème prix:	DEMANGE André	15 francs
- 5ème prix:	COLIN Lucien	10 francs

En mention spéciale, nous remarquons Messieurs FLEURENCE, LEVREY, LACHAMBRE Jean, PETTOVEL Robert, Madame DEMANGE Charles et encore beaucoup d'autres qui méritent d'être félicités et remerciés.

Il est rappelé que le jury d'arrondissement viendra également juger sur place du 1er au 10 Juillet prochain et que celui du département visitera notre commune du 1er au 15 Août.

.../...

-----  
(1) Le jardin ne doit être que l'accessoire ou le complément de la décoration florale de la maison et non pas la décoration florale essentielle ou unique, car il ne s'agit pas d'un concours de jardins fleuris.

(2) Concourent dans cette catégorie les maisons ne disposant d'aucun terrain visible de la rue et dont seuls les fenêtres ou les murs peuvent être fleuris.

UNE BELLE SOIREE.- Le 15 Juin dernier, un important groupe réunissant des jeunes gens de MOYENMOUTIER et de la BOURGONCE nous ont présenté un spectacle de variétés de très haute qualité : musique, chants, danses folkloriques, sketches, théâtre, brillamment interprétés dans une ambiance jeune et très correcte. Les spectateurs de notre Salle du Foyer les ont chaleureusement applaudis. Nous pensons revoir ce sympathique groupe l'hiver prochain et peut-être aurons nous aussi le plaisir de voir les jeunes de chez nous se produire sur scène, à leur tour.

EN VACANCES.-

SECRETARIAT DE MAIRIE.- Au cours de la période du 13 Juillet au 16 Août inclus, la Mairie sera ouverte au public une fois par semaine, le vendredi. En cas d'urgence, s'adresser au garde-champêtre.

LE FOYER RURAL.- Toutes ses activités sont suspendues. Le Judo reprendra son entraînement le mercredi 7 Août et les cours de gymnastique reprendront le samedi 31 Août.

CINEMA.- Une Commission et les jeunes gens réunis ont mis sur pied le programme de cinéma pour la saison prochaine, espérant par leur choix satisfaire les différents goûts des habitués de notre Salle.

VOYAGE.- Un second voyage sera organisé le 25 Août prochain. Le lieu choisi est VERDUN, les inscriptions seront prises début Août.

VACCINATIONS.- La 3e injection D.T. Polio aura lieu en Mairie Lundi prochain 8 Juillet à 16 h 45

SUCCES SCOLAIRES.- Ont obtenu :

- Le Certificat d'Etudes primaires : Marie-Thérèse ERHARD  
Joëlle GEORGE  
Bruno MARCHAL
- Le B.E.P.C. : Michèle OLLAGNIER
- Le C.A.P. : cuisinière - Jocelyne GENIN  
chaudronnier - Noël DEMANGE
- Le Baccalauréat : Andrée DEMANGEL

Enfin, nous apprenons également avec plaisir les succès obtenus à l'Ecole Normale d'instituteurs de Roland CUNY.

A tous nous adressons nos vives félicitations.

A.B.